

Compte rendu de la réunion informelle du 21 avril 2015

La Direction avait convié les OS à une réunion d'information sur deux points:

- la mise en place du PCR
- la création d'un service dit "Pôle de régularisation déconcentré (PRD)

1) Le PRD

Il s'agit du démembrement du service STDR de la DNVSF chargé de la régularisation des dossiers personnels des contribuables possédant des fonds à l'étranger, quand ceux ci se déclarent spontanément.

Ce dispositif est réglementé par la circulaire Cazeneuve du 21 juin 2013,

La cellule parisienne étant débordée par l'afflux des dossiers le ministre vient de décider de créer 4 pôles déconcentrés dans 4 villes en région, dont Strasbourg!

Il sera mis en place ici dès le 1 juin 2015!

QUELQUES CHIFFRES

Bercy a reçu environ 40 000 dossiers dont 12 000 vont être délocalisés.

1800 dossiers arriveront dans un premier temps à Strasbourg.

LE POLE

- il sera composé de 10 collègues, A (et) ou B, plus 1 agent qui se chargera des tâches de manipulation et de classement des dossiers papiers.

- à l'issue du CTL du 12 mai la direction lancera un appel de candidature qui s'adressera aux A et B de la RAN de Strasbourg.

Ceux ci devraient garder leur affectation d'origine (ce qui permet de ne pas perdre son poste).

- le pôle sera localisé au premier étage de la Place de la République.

- la mission consistera non à faire du CSP, mais à régulariser l'IR et l'ISF au vu des nouveaux éléments déclaratifs.

- à cet effet une formation de deux jours in situ sera dispensée aux collègues

QUELLES SONT LES REVENDICATIONS DE SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES?

Nous voulons des garanties:

- Sur le choix des collègues, nous demandons la plus grande transparence: sur quels critères seront ils choisis? S'il y a plus de demandes que de postes? a contrario s'il y a plus de postes que de demandes?

Ces affectations doivent rester fondées sur le volontariat.

- Sur leur statut: seront ils détachés ou non?

- Sur l'indemnitaire: la compensation financière maximale serait bienvenue, en effet ce service devrait être sous les feux de la rampe (il suffit de voir les nombreux articles sur ce sujet dans la presse).

- Nous avons insisté sur la qualité de la formation.

- Solidaires Finances Publiques a également sollicité la tenue d'un CHSCT sur les conditions d'installation et de travail du pôle, ainsi que sur la mise en place du PCR

Un comité technique de réseau va préciser toutes ces questions, la présentation en CTL se fera le 12 mai prochain

2) Un point d'étape sur le PCR

- Il sera mis en place le 1 mars 2016 même si les 35 emplois de A et de B ne seront pas forcément pourvus avant le 1 septembre 2015,

- Un seul pôle avec trois implantations: Strasbourg, Haguenau et Sélestat,

Le périmètre des collègues concernés pour rejoindre le pôle n'est pas encore défini,

Il sera très important car il conditionnera les priorités.

Sur une question de Solidaires Finances Publiques la direction précise qu'il n'y aura pas de compétence géographique donc le travail à distance est loin d'être exclu.

Le service sera piloté par un chef de service assisté de 3 adjoints.

Cette organisation sera présentée au CTL du 11 juin, comme toujours Solidaires vous en fera un compte rendu le moment venu.